

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 954**24 septembre 2004****SOMMAIRE**

Access Fund, Sicav, Luxembourg	45769	Luxembourg	45770
Advanced Capital Europe S.A., Luxembourg	45759	EFG Asset Management S.A., Luxembourg	45770
Advanced Capital Europe S.A., Luxembourg	45759	EFG Profiles Fund Management Company S.A., Luxembourg	45770
ALPI, Agence Luxembourgeoise de Protection Incendie, S.à r.l., Luxembourg	45765	EuroCost International S.A., Luxembourg	45790
Alibel S.A.	45759	European Associated Enterprises S.A., Luxembourg	45757
Alinvest Holding S.A., Luxembourg	45772	European Associated Enterprises S.A., Luxembourg	45757
Alternative Asset Management S.A., Luxembourg	45774	European Associated Enterprises S.A., Luxembourg	45757
Alzette European Clo S.A., Luxembourg	45775	European Associated Enterprises S.A., Luxembourg	45757
Area S.A., Luxembourg	45748	European Associated Enterprises S.A., Luxembourg	45757
Area S.A., Luxembourg	45748	European Associated Enterprises S.A., Luxembourg	45757
Aristolux Investment Fund Management Company S.A., Luxembourg	45770	European Associated Enterprises S.A., Luxembourg	45757
Arizona S.A., Luxembourg	45758	Finango S.A., Luxembourg	45760
Aura Holding S.A., Luxembourg	45789	Framar S.A., Dippach	45790
BCG Luxembourg Holding, S.à r.l., Luxembourg	45764	France Industrial Properties N°1 S.A., Luxembourg	45761
(Le) Beau, S.à r.l., Dippach	45773	Galleria V, S.à r.l., Münsbach	45764
Benelux Consulting S.A., Luxembourg	45791	Galleria V, S.à r.l., Münsbach	45764
Benelux Trust (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	45771	Global Bond Management S.A., Luxembourg	45757
Bisimmo S.A., Luxembourg	45764	Gouderial S.A., Luxembourg	45748
British Marine Holdings II S.A., Luxembourg	45762	Gouderial S.A., Luxembourg	45790
British Marine Holdings S.A., Luxembourg	45762	Groupement de Desossage Européen S.A., Luxembourg	45758
British Marine Luxembourg S.A., Luxembourg	45762	Gullwing S.A., Luxembourg	45792
C.R.S., S.à r.l., Weiswampach	45754	Handelsgest, S.à r.l., Luxembourg	45790
CAE Investments, S.à r.l., Luxembourg	45782	Hasdrubal S.A., Luxembourg	45772
Calyon S.A., Luxembourg	45760	Hasdrubal S.A., Luxembourg	45772
Cedel International S.A., Luxembourg	45783	Hermalux, S.à r.l., Luxembourg	45771
Centaurée S.A., Luxembourg	45769	Hong Sheng Da, S.à r.l., Luxembourg	45765
Cerazitit-Re S.A.	45771	IFIL Investissements S.A., Luxembourg	45789
Clearstream International S.A., Luxembourg	45785	Immobilière Royale S.A., Luxembourg	45771
Clearstream International S.A., Luxembourg	45789	INM, S.à r.l., Kopstal	45768
Comako, S.à r.l., Kopstal	45772	Indra Holding S.A., Luxembourg	45774
Comil S.A., Luxembourg	45771	Indugest, S.à r.l., Luxembourg	45790
Construction Nico Maréchal, S.à r.l., Kopstal	45772	Industrial Business Management Holding S.A., Luxembourg	45747
Creadrive S.A., Itzig	45755	L.K Promotions S.A., Dippach	45766
Delyard, S.à r.l., Septfontaines	45759	Lux Prom S.A., Dippach	45767
Demo Holding S.A., Luxembourg	45791	Luxembourg Finance House S.A., Luxembourg	45763
Discovery Group of Funds Sicav, Luxembourg	45770		
EFG Asset Management Holding Company S.A., Luxembourg	45770		

Marginata S.A., Luxembourg.....	45749	Schotsman S.A., Luxembourg.....	45755
Mondial Industrie S.A., Foetz.....	45766	Schotsman S.A., Luxembourg.....	45755
Montage International S.A.H., Luxembourg.....	45756	Scorlux S.A., Münsbach.....	45768
Montage International S.A.H., Luxembourg.....	45756	Scorlux S.A., Münsbach.....	45768
Nicoma, S.à r.l., Kopstal.....	45768	Seabird S.A., Luxembourg-Kirchberg.....	45755
Novalux S.A.....	45746	Serti, S.à r.l., Pétange.....	45760
Novalux S.A., Luxembourg.....	45746	Serti, S.à r.l., Pétange.....	45760
OAS, S.à r.l., Dudelange.....	45756	Société Anonyme Crocus.....	45765
OAS, S.à r.l., Dudelange.....	45756	Société Anonyme Crocus, Luxembourg.....	45765
OSN Holding S.A., Luxembourg.....	45764	Société Immobilière Europe, S.à r.l., Dippach.....	45773
PW Lux 1 S.A., Luxembourg.....	45754	Start S.A.H., Luxembourg.....	45762
Radial S.A.....	45773	Stebo S.A.H., Luxembourg.....	45747
Radial S.A., Luxembourg.....	45773	Stebo S.A.H., Luxembourg.....	45747
Reinvest S.A.....	45774	Stebo S.A.H., Luxembourg.....	45747
Reinvest S.A., Luxembourg.....	45774	Symas S.A., Remich.....	45791
Riviera Immo Invest S.A., Luxembourg.....	45792	Techni Concept Menuiserie S.A., Esch-sur-Alzette.....	45791
Ruco S.A.H., Luxembourg.....	45754	Titan S.A.H., Luxembourg.....	45789
Ruco S.A.H., Luxembourg.....	45754	Toitures Lambrech Sylvain, S.à r.l., Pétange.....	45767
S.I.C. - Société d'Investissements Continentale S.A.....	45766	Transmol Re S.A., Münsbach.....	45761
S.I.C. - Société d'Investissements Continentale S.A.....	45766	Transmolux S.A., Münsbach.....	45761
Sadmi (Luxembourg) S.A.....	45767	Vision S.A., Luxembourg.....	45762
Sadmi (Luxembourg) S.A., Luxembourg.....	45767	White Horse Holding S.A., Luxembourg.....	45763
		White Horse Holding S.A., Luxembourg.....	45763
		World Hermes Management S.A.....	45758

NOVALUX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 23.627.

La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliation, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société NOVALUX S.A. établi en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

Maître D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05545. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059491.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

NOVALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 23.627.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 18.15 heures.

Sont présents:

Monsieur Guy Glesener, Administrateur

Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur

Monsieur Etienne Gillet, Administrateur

Ordre du jour:

Fixation du siège social

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18.20 heures.

G. Glesener / J. Tordoor / E. Gillet

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05547. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059492.3/3842/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

INDUSTRIAL BUSINESS MANAGEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 72.549.

Lors de sa réunion du 22 juin 2004, le conseil d'administration a décidé à l'unanimité de transférer le siège social de la société de 6, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg à maintenant 44, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 juillet 2004.

Pour *INDUSTRIAL BUSINESS MANAGEMENT HOLDING S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS06056. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059102.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

STEBO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.504.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mai 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS04917, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2004.

Pour *TEBO S.A.*

Société Anonyme Holding

J. Claeys

Administrateur

(058864.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

STEBO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.504.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mai 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS04915, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2004.

Pour *STEBO S.A.*

Société Anonyme Holding

J. Claeys

Administrateur

(058870.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

STEBO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.504.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 28 juin 2004,

Monsieur Guy Fasbender, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Jacques Claeys, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

Le mandat du Commissaire aux comptes

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2004.

Pour *STEBO S.A.*

J. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS04907. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058818.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

AREA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.976.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS04804, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2004.

Pour AREA S.A.
Société Anonyme
G. Birchen
Administrateur

(058834.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

AREA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.976.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2004,

les mandats des administrateurs

Monsieur Gérard Birchen, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat du Commissaire aux comptes

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour AREA S.A.
G. Birchen
Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS04802. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058790.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

GOUDERIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 73.735.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
qui a eu lieu le 15 juillet 2004 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver la date de la tenue de l'assemblée statutaire, nonobstant la date prévue par les statuts de la société.

- l'assemblée a décidé d'approuver les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;

- l'assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;

- l'assemblée a décidé de continuer les activités de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social, en accord avec l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

- l'assemblée a décidé de l'allocation des résultats;

- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2002;

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2003;

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour GOUDERIAL S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS05095. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059095.3/1005/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

MARGINATA S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 101.875.

STATUTES

In the year two thousand and four, the thirteenth of July.
Before Maître Jean-Paul Hencks, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

1) The company ATMOSFAEHR S.A.H., Company's Reg. Luxembourg B 69.790, registered office in L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch,
here represented by its Managing Director, Mr Kristian Groke, residing in L-5407 Bous (Luxembourg), 13, rue d'Oetrange,

2) The company KINGFISHER SERVICES S.A., Company's Reg. Panama Card no. 368576, Doc 33774, registered office in 34-20 Calle 34, Panama 5, Republic of Panama;

here represented by Mr Kristian Groke, residing in L-5407 Bous (Luxembourg), 13, rue d'Oetrange, by virtue of a General Power of Attorney.

A copy of the said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a «Société Anonyme» which they form between themselves:

Title I.- Denomination, Registered Office, Object, Duration

Art. 1. There is established hereby a «Société Anonyme» under the name of MARGINATA S.A.

Art. 2. The registered office of the company will be situated in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors.

The registered office of the company will be situated in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The object of the company is to provide administrative assistance and general services.

The company may as well buy and sell, import and export all kind of movable and immovable goods and valuables.

The company may purchase, lease and rent all kind of real estate, may initiate and renovate buildings, rent them to others and / or sell them.

It may hold participations (in any form whatsoever), in any other Luxembourg or foreign company, the control, the management, as well as the development of these participations.

The company may acquire any securities or rights in other companies by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any other manner, and may participate in the establishment, development and control of any other companies or enterprises or provide assistance in whatever manner.

The company may also acquire and develop patents and connected licences.

Title II.- Capital, Shares

Art. 5. The company capital is set at thirty-one thousand Euros (31,000.00 EUR) represented by one thousand two hundred forty (1,240) shares with a par value of twenty-five Euros (25.00 EUR) each.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

Title III.- Management

Art. 6. The company is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by general meeting of the shareholders.

Art. 7. The board of directors will elect from among its members a chairman.

The board of directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the company so requires. It must be convened each time two directors so request.

Art. 8. The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the company object. All powers not expressly reserved by law or by the present articles of

association to the general meeting of the shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Art. 9. The company will be bound in any circumstances by the joint signatures of two directors out of which one has to be the signature of the chairman of the board of directors or by the sole signature of the chairman of the board of directors, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the company or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 11. Any litigation involving the company either as plaintiff or as defendant will be handled in the name of the company by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title IV.- Supervision

Art. 12. The company is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V.- General Meeting

Art. 13. The annual meeting will be held in the commune of the registered office or at any other place specified in the convening notices on the first Tuesday of June at 11.00 a.m.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI.- Accounting year, Allocation of profits

Art. 14. The accounting year of the company shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year.

Art. 15. After deduction of any and all of the expenses of the company and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the company. Of the net profits, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. The company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

Title VIII.- General Provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th, 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

Transitory Provises

The first accounting year shall begin on the day of the formation of the company and shall terminate on 31st December 2004.

The first general meeting will be hold in 2005.

Subscription

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

1. the company ATMOSFAEHR S.A.H., pre-named	1,239 Shares
2. the company KINGFISHER SERVICES S.A., pre-named	1 Share
Total:	1,240 Shares

The shares have been paid up to the extend of one hundred percent (100%), so that the amount of thirty-one thousand Euros (31,000.00 EUR) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended by the law of August 10th, 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately two thousand five hundred Euros (2,500.00 EUR).

Extraordinary General Meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.
2. The following are appointed directors:
 - a) Mr Kristian Groke, (Expert-Comptable), born on April 1st 1964 in Hamburg (Germany), residing at L-5407 Bous, 13, rue d'Oetrange.
 - b) The company KINGFISHER SERVICES S.A., registered with the Company's Register of Panama, Card number 368576, document 33774, with registered address in Panama 5, Republic of Panama, 34-20 Calle 34.
 - c) The company AURIGA S.A., registered with the Company's Register of Panama, Card number 368606, document 33959, with registered address in Panama 5, Republic of Panama, 34-20, Calle 34.
3. Has been appointed statutory auditor:
The company LIGHTHOUSE SERVICES, S.à r.l., registered with the Luxembourg Register of commerce and companies, section B, under number 69.995, having its registered office at L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
4. The terms of office of the directors and the statutory auditor will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2010.
5. The registered office of the company is established in L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
6. The share certificates shall be issued as bearer shares for the full share capital of thirty-one thousand Euro (31,000.00 EUR).
7. The board of directors shall have the authority to delegate the daily management of the business of the company and its representation to Mr Kristian Groke, pre-named.

Meeting of the Board of Directors

According to the powers granted, the members of the board, duly present or represented, and accepting their nomination, have immediately thereafter proceeded to appoint by unanimous vote Mr Kristian Groke, pre-named, as chairman of the board of directors and as managing director, with power to bind the company in all circumstances by its single signature for the daily management.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil quatre, le treize juillet.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société ATMOSFAEHR S.A.H., Registre de Commerce Luxembourg B 69.790, avec siège social à L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch, ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Kristian Groke, demeurant à L-5407 Bous (Luxembourg), 13, rue d'Oetrange.

2) La société KINGFISHER SERVICES S.A., Registre de Commerce Panama Card n° 368576, Doc 33774, avec siège social à 34-20 Calle 34, Panama 5, Republic of Panama, ici représentée par Monsieur Kristian Groke, demeurant à L-5407 Bous (Luxembourg), 13, rue d'Oetrange
En vertu d'une procuration générale.

Une copie de ladite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre 1^{er}. Dénomination, Siège Social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MARGINATA S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'assistance administrative ainsi que toutes prestations de services.

La société a également pour objet l'achat et la vente ainsi que l'importation et exportation de tous biens et valeurs mobiliers et immobiliers.

La société peut acheter et louer tous biens immobiliers, elle peut initier et réaliser des travaux de rénovation et elle peut louer ou vendre ces biens à des tiers.

De plus elle a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle et la gestion, ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toute autre manière, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours.

Elle peut en outre faire l'acquisition et la mise en valeur de brevets et licences connexes.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (31.000,00 EUR) divisé en mille deux cent quarante (1.240) actions de vingt-cinq Euros (25,00 EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur les dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs dont une doit obligatoirement être la signature du président du conseil d'administration, ou par la signature individuelle du président du conseil d'administration, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre V. Assemblée Générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social ou à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier mardi du mois de juin à 11h00.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. Année Sociale, Répartition des Bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédant favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légal; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions Générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise de 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

La première année sociale commencera aujourd'hui et finira le 31 décembre 2004.

Le première assemblée générale se tiendra en 2005.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1. La société ATMOSFAEHR S.A.H., prénommée	1.239 actions
2. La société KINGFISHER SERVICES S.A., prénommée	1 action
Total:	1.240 actions

Les actions ont été libérées à concurrence de 100%, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (31.000,00 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ deux mille cinq cents Euros (2.500,00 EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).
2. Sont nommés administrateurs:
 - a) Monsieur Kristian Groke, Expert-comptable, né le 1^{er} avril 1964 à Hamburg (Allemagne), L-5407 Bous, demeurant 13, rue d'Oetrange.
 - b) La société KINGFISHER SERVICES S.A., inscrite au Registre de Commerce de Panama, Card numéro 368576, document 33774, avec siège social à Panama 5, Republic of Panama, 34-20 Calle 34.
 - c) La société AURIGA S.A., inscrite au Registre de Commerce de Panama, Card n° 368606, document 33959, avec siège social à Panama 5, Republic of Panama, 34-20 Calle 34.
3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société LIGHTHOUSE SERVICES, S.à r.l., inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro 69.995, avec siège social à L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2010.
5. Le siège social de la société est établi à L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
6. La société émet des titres au porteur pour la totalité du capital social de trente et un mille Euro (31.000,00 EUR).
7. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur Kristian Groke, prénommé.

Réunion du conseil d'administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité avec les pouvoirs leur conférés par les actionnaires, Monsieur Kristian Groke, prénommé, comme président du conseil d'Administration et administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature pour les matières de gestion journalière.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire.

Signé: K. Groke, J.-P.Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, vol. 144S, fol. 39, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2004.

J.-P. Hencks.

(059950.3/216/296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2004.

C.R.S., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, Maison 150.

R. C. Luxembourg B 98.171.

Il résulte d'une réunion du Conseil d'Administration du 31 décembre 2003 que le siège social de la société a été transféré de son adresse actuelle

L-9991 Weiswampach, 102 auf dem Kiemel

à l'adresse suivante:

L-9991 Weiswampach, Maison 150

Weiswampach, le 5 mars 2004.

Pour extrait

R. Urfels

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. DSO-AQ00287. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(902589.3/557/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juillet 2004.

PW LUX 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 79.766.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05212, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2004.

Signature.

(058769.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

RUCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 33.622.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mai 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS04896, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2004.

Pour RUCO S.A.

Société Anonyme Holding

J. Claeys

Administrateur

(058862.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

RUCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 33.622.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 28 juin 2004, les mandats des administrateurs:

Monsieur Guy Fasbender, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Jacques Claeys, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2004.

Pour RUCO S.A.

J. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS04892. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058804.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

CREADRIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5942 Itzig, 1, rue Désiré Zahlen.
R. C. Luxembourg B 90.356.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05210, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2004.

Signature.

(058770.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

SEABIRD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 57.759.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS04848, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(058846.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

SCHOTSMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 36.338.

—
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mai 2004:

- Est acceptée la démission d'ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant qu'Administrateur. Décharge lui est accordée.
- Est confirmée la nomination d'ALPMANN MANAGEMENT S.A. ayant son siège social au 60, Grand-rue, 1^{er} Etage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateur, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.
- Sont confirmés les renouvellements des mandats de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. et TYNDALL MANAGEMENT S.A. comme Administrateurs jusqu'à Assemblée Générale de 2010.
- Est confirmé le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.

Luxembourg, le 31 mai 2004.

Pour SCHOTSMAN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS05044. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059168.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

SCHOTSMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 36.338.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mai 2004

Résolution 1

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. ayant son siège social 60, Grand-rue, 1^{er} Etage, L-1660 Luxembourg enregistrée sous le numéro B 99.746 a été nommée Administrateur-délégué avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.

Luxembourg, le 31 mai 2004.

Pour SCHOTSMAN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS05041. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059170.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

MONTAGE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 31.474.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 août 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS04875, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2004.

Pour MONTAGE INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(058859.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

MONTAGE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 31.474.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 28 juin 2004, les mandats des administrateurs:

Monsieur Guy Fasbender, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,
UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,
ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,
a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2004.

Pour MONTAGE INTERNATIONAL S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS04873. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058802.3/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

OAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3440 Dudelange, 6, avenue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 45.580.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05376, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour OAS, S.à r.l.

Signature

(059047.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

OAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3440 Dudelange, 6, avenue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 45.580.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05378, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour OAS, S.à r.l.

Signature

(059049.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

GLOBAL BOND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 27.981.

—
Suite à la décision du Conseil d'administration de coopter Monsieur Yoshirou Enya en remplacement de Monsieur Ikuo Shoda, démissionnaire, le Conseil se compose désormais comme suit:

- M. Thomas Melchior, Assistant Vice President,
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg;
- M. Marc Schammo, Vice President,
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg;
- M. Yoshirou Enya, Executive Officer,
DAIWA SECURITIES CO., LTD, 6-4 Otemachi, 2-Chome Chiyoda-Ku Tokyo 100 Japan.

Pour GLOBAL BOND MANAGEMENT S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2004, réf. LSO-AR05020. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058888.3/1126/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

EUROPEAN ASSOCIATED ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 38.687.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03789, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(059235.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

EUROPEAN ASSOCIATED ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 38.687.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(059233.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

EUROPEAN ASSOCIATED ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 38.687.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03787, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(059237.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

EUROPEAN ASSOCIATED ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 38.687.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03786, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(059239.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

GROUPEMENT DE DESOSSAGE EUROPEEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 97.383.

—
EXTRAIT

A la demande du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement au siège de la prédite société le 4 juin 2004, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Révocation de Mme Nora Brahimi de son poste d'administrateur de la société GROUPEMENT DE DESOSSAGE EUROPEEN S.A.;

2. Nomination y consécutive de M. Adrien Petruccioli, né le 28.5.1961 à Algrange, demeurant au 16, côte des Moines, F-57440 Algrange, en qualité d'administrateur et de deuxième administrateur-délégué de la société GROUPEMENT DE DESOSSAGE EUROPEEN S.A.;

3. Monsieur Adrien Petruccioli prédit se voit attribuer un droit de cosignature obligatoire, en sa qualité de deuxième administrateur-délégué.

Pour extrait conforme

A. Petruccioli

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00794. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058890.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

ARIZONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 92.232.

—
EXTRAIT

Sur demande du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire, réunie extraordinairement au siège de la prédite société le 7 juillet 2004, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) révocation de Monsieur Pascal Morelle, demeurant à F-94170 Le Perreux-sur-Marne, de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué;

2) nomination de Madame Nora Brahimi, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, au poste d'administrateur.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Un Administrateur / Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03664. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058893.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

WORLD HERMES MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 86.764.

—
Il résulte d'une lettre adressée à la société le 18 juin 2004 que la FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme WORLD HERMES MANAGEMENT S.A. à L-3378 Livange, Centre d'Affaires «le 2000».

Livange, le 12 juillet 2004.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 18 juin 2004 que Madame Nora Brahimi démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la société anonyme WORLD HERMES MANAGEMENT S.A.

Livange, le 12 juillet 2004.

N. Brahimi.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 18 juin 2004 que Monsieur Pascal Bonnet démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux Comptes de la société anonyme WORLD HERMES MANAGEMENT S.A.

Livange, le 12 juillet 2004.

P. Bonnet.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03662. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058897.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

ALIBEL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 86.569.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 18 juin 2004 que la FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme ALIBEL S.A. à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 18 juin 2004 que Madame Brigitte Siret démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la société anonyme ALIBEL S.A.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

B. Siret.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 18 juin 2004 que Monsieur Pascal Bonnet démissionne, avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société anonyme ALIBEL S.A.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

P. Bonnet.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03660. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058899.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

DELYARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8395 Septfontaines, 21, rue du Château.

R. C. Luxembourg B 74.502.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS05025, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Signature.

(058904.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

ADVANCED CAPITAL EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 90.587.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04260, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(059011.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

ADVANCED CAPITAL EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 90.587.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 25 juin 2004

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Les mandats de Monsieur Robert Tomei, de Monsieur Brunello Donati et de Monsieur Lino Benassi en tant qu'administrateurs, ainsi que celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes, ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2010.

Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04261. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059015.3/800/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

**SERTI, S.à r.l., SOCIETE D'ETUDES ET DE REALISATION DE TRAVAUX INDUSTRIELS,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4761 Pétange, 27, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 53.310.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS05022, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(058941.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

**SERTI, S.à r.l., SOCIETE D'ETUDES ET DE REALISATION DE TRAVAUX INDUSTRIELS,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4761 Pétange, 27, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 53.310.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS05024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(058944.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

**CALYON, Société Anonyme,
(dénommée CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ jusqu'au 30 avril 2004).
Capital social: EUR 3.119.771.484,-.**

Siège social: 92920 Paris La Défense Cedex, France, 9, Quai du Président Paul Doumer.
Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre n° Siren 304 187 701
Succursale: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 35.216.

Dont les statuts ont été publiés au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés n° 128 du 15 mars 1991.

Les comptes annuels, les comptes consolidés ainsi que le rapport de gestion, arrêtés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05488, ont été déposés au Greffe du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour la Société CALYON, Succursale de Luxembourg

Signatures

Les représentants

(058997.3/1024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

FINANGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 94.079.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 29 juin 2004

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

4. Les mandats d'Administrateurs et de Commissaire aux Comptes venant à expiration à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Christophe Blondeau, Nour-Eddin Nijar et Romain Thillens et du Commissaire aux Comptes HRT REVISION, S.à r.l., pour une nouvelle période de six ans.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05483. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059063.3/565/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

TRANSMOL RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 46.506.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2003

«1. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Miguel Angel Ochoa De Chinchetru Sacristan de son poste d'Administrateur, avec effet au 16 juillet 2003.

L'Assemblée remercie vivement Monsieur Miguel Angel Ochoa De Chinchetru Sacristan pour l'intérêt qu'il a porté au développement de la Société.

Le conseil accepte la démission de Monsieur Antonio Toquero Soguero de son poste d'Administrateur, avec effet au 18 juillet 2003.

L'Assemblée remercie vivement Monsieur Antonio Toquero Soguero pour l'intérêt qu'il a porté au développement de la Société.

2. L'Assemblée nomme Monsieur Julio Manas-Martin Camunas en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Miguel Angel Ochoa de Chinchetru Sacristan. Le mandat d'Administrateur de Monsieur Julio Manas-Martin Camunas prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2003.

L'Assemblée nomme Monsieur Jose Manuel Muriel Sanz en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Antonio Toquero Soguero. Le mandat d'Administrateur de Monsieur Jose Manuel Muriel Sanz prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2003».

Pour la Société

C. Stiennon

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS05961. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059272.3/730/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

TRANSMOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 46.506.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mars 2004

«5. Le mandat de Messieurs Julio Manas-Martin Camunas, Jose Manuel Muriel Sanz et Claude Stiennon en tant qu'Administrateurs est reconduit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de 2004.

Pour la société

C. Stiennon

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS05964. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059269.3/730/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

FRANCE INDUSTRIAL PROPERTIES N°1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 85.162.

Assemblée Générale des actionnaires

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société FRANCE INDUSTRIAL PROPERTIES N° 1 S.A. tenue au siège social en date du 2 juillet 2004, que les Actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes:

1. Constaté que les comptes annuels au 31 décembre 2003 n'ont pas pu être finalisés en date du 30 juin 2004.
2. Accorder décharge au Conseil pour son retard dans la soumission aux Actionnaires des comptes au 31 décembre 2003.
3. Reporter la date de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires jusqu'à la finalisation des comptes du 31 décembre 2003.
4. Divers.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FRANCE INDUSTRIAL PROPERTIES N° 1 S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05716. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059211.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

START S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 24.825.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(058999.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

BRITISH MARINE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.026.

Le bilan au 20 février 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(059002.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

BRITISH MARINE HOLDINGS II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.234.

Le bilan au 20 février 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04073, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(059023.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

BRITISH MARINE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.495.

Le bilan au 20 février 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04070, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(059026.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

VISION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2360 Luxembourg, 19, allée des Poiriers.
R. C. Luxembourg B 70.744.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS06140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VISION S.A.

Signature

(059044.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

WHITE HORSE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 33.475.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à la date statutaire le 21 mai 2002

5. L'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression actuelle du capital social, et de tous autres montants figurant dans leurs statuts de francs luxembourgeois (LUF) en Euros (EUR) au taux de change égal à 40,3399 LUF pour 1,- EUR.

6. L'Assemblée décide de supprimer la mention de la valeur nominale des actions émises.

7. L'Assemblée décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à sept cent dix-huit mille huit cent quatre-vingt-onze euros et vingt-deux cents (EUR 718.891,22) représenté par vingt-neuf mille (29.000) actions sans désignation de valeur nominale».

8. L'assemblée décide que les résolutions qui précèdent concernant la conversion du capital social en euros produiront leurs effets comptables et fiscaux rétroactivement au 1^{er} janvier 2002.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05487. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059050.3/565/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

WHITE HORSE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 33.475.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à la date statutaire le 21 mai 2002

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble de leurs mandats relatifs à la clôture des comptes arrêtés au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001, ainsi que pour la non tenue à la date statutaire de l'Assemblée approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2000;

9. Les mandats d'Administrateurs et de Commissaires aux comptes venant à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée décide de reconduire les mandats d'Administrateurs de M. Christophe Blondeau, M. Nour-Eddin Nijar, M. Romain Thillens, Jacques Mersch et M. Pierre Hoffmann et du Commissaire aux Comptes de la société HRT REVISION, S.à r.l., pour une nouvelle période de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2008.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05484. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059064.3/565/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

LUXEMBOURG FINANCE HOUSE, Société Anonyme.**Capital: EUR 123.946,76.**

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R. C. Luxembourg B 53.589.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Extraordinaire des Actionnaires en date du 25 mai 2004

- Approuve la démission du Commissaire aux Comptes actuellement en fonction, à savoir ERNST & YOUNG (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, et lui accorde pleine décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'au 25 mai 2004.

- Décide de nommer Jean-Marc Faber, ayant son siège professionnel au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, en tant que Commissaire aux Comptes de la Société, à partir du 25 mai 2004 jusqu'en 2005.

- Lui accorde pleine charge pour l'audit des Comptes annuels 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2004.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02703. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059180.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

GALLERIA V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 89.634.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS06226, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(059409.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

GALLERIA V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 89.634.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS06227, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(059417.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

OSN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2360 Luxembourg, 19, allée des Poiriers.
R. C. Luxembourg B 82.122.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS06143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OSN HOLDING S.A.

Signature

(059046.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

BISIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 24-26, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 86.029.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05382, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour BISIMMO S.A.

Signature

(059051.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

BCG LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.982.250,-

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 95.258.

Par résolution en date du 20 avril 2004, l'actionnaire unique de la société BCG LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., a décidé de:

- nommer au poste de gérant pour une durée indéterminée, M. Bjorn Matre demeurant à Ekelyveien, 4, NO 0374 Oslo, Norway, avec effet au 1^{er} janvier 2004, en remplacement de M. Rafael Cerezo, démissionnaire.
- de transférer le siège social du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05489. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(059249.3/581/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

**ALPI, AGENCE LUXEMBOURGEOISE DE PROTECTION INCENDIE, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 261, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 86.173.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05385, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour ALPI, S.à r.l.

Signature

(059052.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

HONG SHENG DA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 4-10, boulevard d'Avranches.
R. C. Luxembourg B 87.746.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05337, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour HONG SHENG DA, S.à r.l.

Signature

(059054.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

SOCIETE ANONYME CROCUS, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 37.293.

La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliation, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société SOCIETE ANONYME CROCUS établi en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05617. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059676.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

SOCIETE ANONYME CROCUS, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 37.293.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 9.35 heures.

Sont présents:

Monsieur Guy Glesener, Administrateur

Monsieur Emile Schneider, Administrateur

Monsieur Etienne Gillet, Administrateur

Ordre du jour:

Fixation du siège social

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9.40 heures.

G. Glesener / E. Schneider / E. Gillet

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05618. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059678.4/3842/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

MONDIAL INDUSTRIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 56.203.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour *MONDIAL INDUSTRIE S.A.*

Signature

(059055.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

L.K PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4974 Dippach, 1, rue des Romains.

R. C. Luxembourg B 62.520.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05366, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour *L.K PROMOTIONS S.A.*

Signature

(059056.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

S.I.C. - SOCIETE D'INVESTISSEMENTS CONTINENTALE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 25.427.

La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliation, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société S.I.C. - SOCIETE D'INVESTISSEMENTS CONTINENTALE S.A. établi en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05605. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(059642.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

S.I.C. - SOCIETE D'INVESTISSEMENTS CONTINENTALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 25.427.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 8.40 heures.

Sont présents:

Monsieur Guy Glesener, Administrateur

Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur

Monsieur Claudine Cambron, Administrateur

Ordre du jour:

Fixation du siège social.

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8.45 heures.

G. Glesener / J. Tordoor / C. Cambron

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05607. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(059645.3/3842/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

TOITURES LAMBRECH SYLVAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4751 Pétange, 163A, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 48.366.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05350, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour TOITURES LAMBRECH SYLVAIN, S.à r.l.

Signature

(059057.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

LUX PROM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4973 Dippach, 161, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 65.899.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05352, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour LUX PROM S.A.

Signature

(059058.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

SADMI (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 30.744.

La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliation, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société SADMI (LUXEMBOURG) S.A. établi en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

Maître D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05611. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059666.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

SADMI (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 30.744.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 8.50 heures.

Sont présents:

Monsieur Guy Glesener, Administrateur

Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur

Monsieur Etienne Gillet, Administrateur

Ordre du jour:

Fixation du siège social

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8.55 heures.

G. Glesener / J. Tordoor / E. Gillet

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05612. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059667.3/3842/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

NICOMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8184 Kopstal, 1A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 89.578.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05354, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour NICOMA, S.à r.l.

Signature

(059059.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

INM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8184 Kopstal, 1A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.807.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour INM, S.à r.l.

Signature

(059060.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

SCORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 26.722.

Extrait du procès-verbal du 36^{ème} conseil d'administration tenu en date du 28 avril 2004

«

2. Le Conseil prend note de la démission de M. de Pressigny de son mandat d'administrateur et Président du conseil d'administration avec effet au 1^{er} mai 2004.

3. Le conseil décide de coopter M. Victor Peignet en tant que nouvel Administrateur avec effet au 28 avril 2004.

4. Le conseil nomme M. Victor Peignet en tant que Président du Conseil d'administration avec effet au 1^{er} mai 2004.

»

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04487. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058894.3/730/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

SCORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 26.722.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2004

«

5. L'assemblée accepte la démission de Monsieur Pierre-Denis Champvillard de son poste d'administrateur avec effet au 30 juin 2003 et la démission de Monsieur Renaud de Pressigny de son poste d'administrateur avec effet au 1^{er} mai 2004 et leur donne entière décharge.

6. L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Antoine Bricard en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Pierre-Denis Champvillard, ainsi que la cooptation de Monsieur Victor Peignet en qualité d'administrateur avec effet au 28 avril 2004. Leur mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de juin 2010.

7. L'assemblée reconduit les mandats de Monsieur Victor Peignet, Monsieur Antoine Bricard et de la société SCOR en tant qu'administrateurs, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de juin 2010.

A cette occasion, l'assemblée renouvelle l'autorisation donnée au conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à toute personne désignée par le conseil d'administration.

8. L'assemblée confirme la société KPMG AUDIT en tant que Réviseur Externe de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de juin 2005.

9. L'assemblée renouvelle son autorisation dans le cadre du capital autorisé fixé à six millions d'Euros, et mandate le conseil d'administration pour:

- réaliser toute augmentation de capital social dans les limites du capital social autorisé en une ou plusieurs tranches successives par l'émission d'actions nouvelles contre le paiement en espèces ou en nature, par conversion de créances ou de toute autre manière;

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles; et

- supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires existant au moment de l'émission d'actions nouvelles.

Cette autorisation est valable pour une durée de 5 (cinq) ans à compter de la date de publication des présentes résolutions et peut être renouvelée par l'assemblée générale des actionnaires.

»

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04489. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058895.3//37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

CENTAUREE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 73.204.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 21 mai 2004

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

4. L'Assemblée acte la démission en date de ce jour de Monsieur Rodney Haigh de son poste d'administrateur et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat.

5. L'Assemblée décide de ne pas pourvoir au remplacement de l'administrateur démissionnaire et décide de réduire le nombre de postes d'administrateurs de cinq à quatre. Suite à cette résolution, le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Christophe Blondeau, administrateur
- Nour-Eddin Nijar, administrateur
- Romain Thillens, administrateur
- Pierre Hoffmann, administrateur

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05480. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059061.3/565/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

ACCESS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 93.876.

RECTIFICATIF

Suite à une erreur matérielle de dactylographie qui est intervenue lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ACCESS FUND du 27 avril 2004, il y a lieu de lire à la première résolution (dernier paragraphe):

«Art. 33. Loi applicable

Pour tous les points non spécifiés dans les présents Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ainsi qu'à la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif, telles que ces lois ont été ou seront modifiées par la suite.»

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 juillet 2004.

P. Bettingen

Le notaire

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS06021. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059198.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

DISCOVERY GROUP OF FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 75.435.

—
Les comptes annuels de DISCOVERY GROUP OF FUNDS SICAV au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05110, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Ries /E. Kata

Managing Director / Resident Vice-President

(059062.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

EFG ASSET MANAGEMENT HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 78.492.

—
Les comptes annuels d'EFG ASSET MANAGEMENT HOLDING COMPANY S.A. au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05112, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Ries /E. Kata

Managing Director / Resident Vice-President

(059066.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

EFG ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 32.000.

—
Les comptes annuels d'EFG ASSET MANAGEMENT S.A. au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05116, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Ries /E. Kata

Managing Director / Resident Vice-President

(059068.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

EFG PROFILES FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 73.065.

—
Les comptes annuels d'EFG PROFILES FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05118, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Ries /E. Kata

Managing Director / Resident Vice-President

(059070.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

ARISTOLUX INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 77.526.

—
Les comptes annuels d'ARISTOLUX INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05120, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Ries /E. Kata

Managing Director / Resident Vice-President

(059071.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

COMIL, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 24.245.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04669, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Signature.

(059072.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

IMMOBILIERE ROYALE, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 18.303.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04666, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Signature.

(059073.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 375.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 37.185.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05723, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. P. Pels.

(059075.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

HERMALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.035.589,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 59.813.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05743, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(059080.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

CERATIZIT-RE, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 61.860.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2004

5. L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Fabrice Frère en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Marco Aardoom.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2010.

6. L'Assemblée reconduit le mandat de Madame Anne Lanners, de Messieurs Claude Lanners et Thierry Wolter en tant qu'Administrateurs de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2010.

7. L'Assemblée reconduit la société DELOITTE S.A. en tant que Réviseur Externe de la Société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2005.

Pour la société

GECALUX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS05959. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059265.3/730/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

HASDRUBAL S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 193.671,34.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 44.612.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04384, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

R. P. Pels.

(059082.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

HASDRUBAL S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 193.671,34.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 44.612.

EXTRAIT

Après avoir pris connaissance du bilan au 31 décembre 2002 adopté par l'Assemblée Générale Ordinaire ajournée en date du 12 juillet 2004 et en se référant à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à une dissolution de la Société, mais de continuer les opérations nonobstant la situation économique et financière de la société et la perte dépassant la moitié du capital social.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

R. P. Pels.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04390. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059081.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

COMAKO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8184 Kopstal, 1A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.094.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05359, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour COMAKO, S.à r.l.

Signature

(059086.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

CONSTRUCTION NICO MARECHAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8184 Kopstal, 1A, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.178.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05360, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour CONSTRUCTION NICO MARECHAL, S.à r.l.

Signature

(059088.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

ALINVEST HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 32.795.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04369, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(059091.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

RADIAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 16.654.

La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliation, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société RADIAL S.A. établi en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05589. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059546.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

RADIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 16.654.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 8.10 heures.

Sont présents:

Monsieur Guy Glesener, Administrateur

Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur

Monsieur Etienne Gillet, Administrateur

Ordre du jour:

Fixation du siège social.

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8.15 heures.

G. Glesener / J. Tordoor / E. Gillet

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05590. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059548.3/3842/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

SOCIETE IMMOBILIERE EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4973 Dippach, 161, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 36.725.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05362, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour SOCIETE IMMOBILIERE EUROPE, S.à r.l.

Signature

(059092.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

LE BEAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4973 Dippach, 161, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 54.867.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05369, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour LE BEAU, S.à r.l.

Signature

(059093.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

REINVEST S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 18.217.

—
La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliation, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société REINVEST S.A. établi en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05592. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059551.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

REINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 18.217.

—
Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 8.15 heures.

Sont présents:

Monsieur Guy Glesener, Administrateur

Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur

Monsieur Etienne Gillet, Administrateur

Ordre du jour:

Fixation du siège social.

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8.20 heures.

G. Glesener / J. Tordoor / E. Gillet

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05593. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059553.3/3842/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

INDRA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 35.746.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04366, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(059094.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

ALTERNATIVE ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-2540 Luxemburg, 25, rue Edward Steichen.

H. R. Luxemburg B 65.700.

—
Die Gesellschaft hat ihren Sitz verlegt. Sie ist ab dem 1. Dezember 2003 unter folgender Adresse ansässig: 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxemburg.

Erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 27. April 2004.

ALTERNATIVE ASSET MANAGEMENT S.A.

Dr. B. Weber / S. Schwickerath

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05390. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059128.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

ALZETTE EUROPEAN CLO S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 101.870.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the eleventh of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Appeared:

1.- STICHTING A. EUROPEAN CLO, a foundation (Stichting) established under the laws of The Netherlands, registered with the Amsterdam Chamber of Commerce under number 3420.8032, having its statutory office in The Netherlands at Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam.

2.- STICHTING TMF PARTICIPATIONS, a foundation (Stichting) established under the laws of The Netherlands, registered with the Amsterdam Chamber of Commerce under number 3415.2288, having its statutory office in The Netherlands at Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam.

Represented by Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny (Belgique), by virtue of proxies given under private seal, which, initialled *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the hereinabove stated capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a «société anonyme» which they declared to organize among themselves.

BY-LAWS

Chapter I.- Name, Registered Office, Object, Duration

1. Form, Name

1.1 A Luxembourg company (stock company, «société anonyme») is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles (the «Articles»).

1.2 The Company exists under the firm name of ALZETTE EUROPEAN CLO S.A.

2. Registered Office

2.1 The Company has its Registered Office in the City of Luxembourg. The Board of Directors is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.2 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

3. Object

3.1 The objects of the Company are, under the benefit of the law dated 22 March 2004 relating to securitisation, as amended from time to time (the «Securitisation Act»), to invest in a portfolio of domestic or foreign securities or similar instruments, including but not limited to shares, warrants and equity securities, bonds, notes, rights or participations in senior or mezzanine loans and in financial derivatives agreements and other debt instruments or securities, trade receivables or other forms of claims, obligations (including but not limited to synthetic securities obligations), to enter into any agreements relating to such portfolio and to grant pledges, guarantees or other security interests of any kind under any law to Luxembourg or foreign entities.

3.2 The Company may also:

(a) raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, subordinated notes and other debt instruments or debt securities, the use of financial derivatives or otherwise and obtain loans or any other form of credit facility;

(b) enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements under which the Company may provide credit protection to the swap counterparty;

(c) grant security for funds raised, including bonds, obligations and notes issued, and for indemnities given by the Company;

(d) enter into all necessary agreements, including, but not limited to underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements, bank and cash administration agreements, liquidity facility agreements, credit insurance agreements and any agreements creating any kind of security interest.

3.3 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on holding companies.

4. Duration

The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital

5. Capital

The subscribed capital is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000), divided into thirty-one (31) registered shares with a par value of one thousand Euro (EUR 1,000) each, fully paid up (by 100%).

6. Form of the Shares

The shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the shareholders and subject to legal conditions.

7. Payment of shares

Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

8. Modification of capital

8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by law.

Chapter III.- Bonds, Notes and other Debt Instruments

9. Registered or bearer Form

The Company may issue bonds, notes or other debt instruments under registered or bearer form. Bonds, notes or other debt instruments under registered form may not be exchanged or converted into bearer form.

Chapter IV.- Directors, Board of Directors, Statutory Auditors

10. Board of Directors

10.1 The Company is managed by a Board of Directors, consisting of at least three members, who need not be shareholders. A legal entity may be a member of the Board of Directors

10.2 The Directors are appointed by the annual general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

10.3 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors appointed by the general meeting of shareholders because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

11. Meetings of the Board of Directors

11.1 The Board of Directors may elect a Chairman from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

11.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

11.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

11.4 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

11.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Director being able to hear and to be heard by all other participating Directors using this technology, shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

11.6 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all of them in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax or e-mail. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

11.7 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

11.8 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all Directors present at the meeting. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

12. General Powers of the Board of Directors

12.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

12.2 The Board of Directors is authorised to establish one or various compartments, each of which corresponding to a distinct parts of its estate («patrimoine»).

13. Delegation of Powers

13.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board, Directors, managers or other officers who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such

powers as the Board shall determine. The delegation to a member of the Board of Directors shall be subject to the prior authorisation of the general meeting of shareholders.

13.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

13.3 The first managing Director may be appointed by the first general meeting of shareholders.

14. Representation of the Company

In all circumstances, the Company shall be bound by the joint signature of any two Directors or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two Directors of the Company.

15. Statutory Auditor

15.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors, which may be shareholders or not.

15.2 The general meeting of shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

15.3 The statutory auditors are re-eligible.

Chapter V.- General Meeting of Shareholders

16. Powers of the General Meeting of Shareholders

16.1 The general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

16.2 Any general meeting shall be convened by means of convening notice sent to each registered shareholder by registered letter at least fifteen days before the meeting. In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

16.3 Unless otherwise provided by law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

16.4 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the shareholders present or represented.

16.5 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

17. Place and Date of the Annual General Meeting of Shareholders

The annual general meeting of shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the second Tuesday of May, at 03.00 P.M., and for the first time in 2005.

18. Other General Meetings

Any Director or the statutory auditor may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the shareholders which together represent one fifth of the capital of the Company.

19. Votes

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing.

Chapter VI.- Business Year, Distribution of Profits

20. Business Year

20.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first business year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on the December 31st, 2004.

20.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

21. Distribution of Profits

21.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

21.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

21.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Chapter VII.- Dissolution, Liquidation

22. Dissolution, Liquidation

22.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

22.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders.

Chapter VIII.- Applicable Law

23. Applicable Law

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies and amendments thereto.

Subscription and Payment

The Articles having thus been established, the above-named parties have subscribed for the thirty-one (31) shares as follows:

1. STICHTING A. EUROPEAN CLO	30 shares
2. STICHTING TMF PARTICIPATIONS	1 share
Total: thirty-one shares	31 shares

All these shares have been fully paid up, so that the sum of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of Costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about thousand eight hundred Euro.

First Extraordinary General Meeting of Shareholders

The above-named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting of shareholders and have unanimously passed the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).
2. The following have been elected as Directors for a maximum period of six (6) years, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of shareholders to be held in 2010:
 - a) Mr Hugo Neuman, director, 33, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
 - b) Mr Marc Chong Kan, director, 33, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
 - c) TMF CORPORATE SERVICES S.A., 33, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
3. The following has been appointed as statutory auditor for the same period: L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg Grand Duchy of Luxembourg;
4. The extraordinary general meeting of shareholders authorizes the Board of Directors to delegate the daily management of the business of the Company to one or more of its Directors.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille quatre, le onze juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

- 1.- STICHTING A. EUROPEAN CLO, une fondation (Stichting) de droit hollandais, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 3420.8032, ayant son siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam;
- 2.- STICHTING TMF PARTICIPATIONS, une fondation (Stichting) de droit hollandais, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 3415.2288, ayant son siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam.

Ici représentées par Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique), en vertu de procurations sous seing privé, lesquelles, paraphées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme (la «Société») qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

STATUTS

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège, Objet, Durée**1. Forme, Dénomination**

1.1 Une société anonyme luxembourgeoise est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société adopte la dénomination ALZETTE EUROPEAN CLO S.A.

2. Siège social

2.1 Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg. Le Conseil d'Administration est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.2 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le Conseil d'Administration.

3. Objet

3.1 L'objet de la Société est, sous bénéfice de la loi du 22 mars 2004 relative aux titrisations, telle que modifiée («Loi Titrisation»), d'investir dans un portefeuille comprenant des titres, nationaux ou étrangers, ou d'autres instruments, incluant mais non limités aux actions, warrants et autres titres de capital, des obligations, des droits ou des participations dans des prêts prioritaires ou mezzanine et dans des contrats sur des produits dérivés et autres instruments similaires d'endettement, des créances commerciales ou autres formes de créances, des dettes, des obligations (notamment, sans que ceci soit limitatif, des obligations de couvertures synthétiques), de conclure des contrats relatifs à ce portefeuille et de fournir des gages, garanties et autres sûretés de toutes sortes soumis à une quelconque loi et accordés à des entités luxembourgeoises ou étrangères.

3.2 La Société peut également:

(a) réunir des fonds, et notamment émettre des titres, des obligations, des obligations subordonnées et autres instruments ou titres de dettes, utiliser des instruments financiers dérivés ou autres et conclure des emprunts ou tout autre forme de moyen de crédit;

(b) entrer dans toute forme de contrats de crédit dérivés tels que, mais sans que cela soit limitatif, des contrats de swap en vertu desquels la Société fournira une protection de crédit à la contre-partie;

(c) accorder des sûretés en garantie des fonds obtenus par le biais notamment de l'émission d'obligations et de titres, et accorder des garanties pour les engagements consentis par la Société;

(d) conclure tous les contrats nécessaires, et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange sur devises ou taux d'intérêts et tous autres contrats sur des produits dérivés, des contrats bancaires, des contrats de facilités de crédit, des contrats d'assurance-crédit et tout contrat portant création de garanties de quelque nature que ce soit.

3.3 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participation financières.

4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital**5. Capital social**

Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000 EUR), divisé en trente et une (31) actions nominatives d'une valeur nominale de mille euros (1.000 EUR) chacune, entièrement libérée (à raison de 100%).

6. Nature des actions

Les actions sont, en principe, nominatives, ou au porteur à la demande des actionnaires et dans le respect des conditions légales.

7. Versements

Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

8. Modification du Capital

8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Titre III.- Obligations, Billets à ordre et autres titres représentatifs d'une dette

9. Nominatif ou au Porteur

La Société pourra émettre des obligations, billets à ordre et autres titres représentatifs d'une dette sous forme nominative ou au porteur. Ces obligations, billets à ordre et autres titres représentatifs d'une dette sous forme nominative ne pourront pas être échangés ou convertis en titres au porteur.

Titre IV.- Administrateurs, Conseil d'administration, Commissaires

10. Conseil d'administration

10.1 La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration.

10.2 Les Administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

10.3 En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale des actionnaires pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

11. Réunions du conseil d'administration

11.1 Le Conseil d'Administration peut élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

11.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

11.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite en original ou en copie. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

11.4 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

11.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pour autant que chaque participant soit en mesure de prendre activement part à la réunion, c'est à dire notamment d'entendre et d'être entendu, dans un tel cas, les Administrateurs utilisant ce type de technologie seront réputés présents à la réunion et seront habilités à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

11.6 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax ou e-mail. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué.

11.7 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que fax, e-mail ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

11.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

12. Pouvoirs généraux du conseil d'administration

12.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

12.2 Le Conseil d'Administration est habilité à créer un ou plusieurs compartiments correspondant chacun à une partie distincte de son patrimoine.

13. Délégation de pouvoirs

13.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera. La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

13.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

13.3 Le premier Administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires.

14. Représentation de la société

En toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs ou de toute autre personne à laquelle le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs de la Société.

15. Commissaire aux Comptes

15.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires.

15.2 L'assemblée générale des actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans

15.3 Ils sont rééligibles.

Titre V.- Assemblée générale des actionnaires

16. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des actionnaires

16.1 L'assemblée générale représente tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

16.2 Toute assemblée générale sera convoquée par voie de lettres recommandées envoyées à chaque actionnaire nominatif au moins quinze jours avant l'assemblée. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication.

16.3 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée annuelle ou ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées, quelles que soient la portion du capital représentée.

16.4 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie une nouvelle assemblée des actionnaires peut être convoquée, dans les formes légales. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des actionnaires, les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

16.5 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

17. Endroit et date de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le deuxième mardi du mois de mai à 15.00 heures, et pour la première fois en 2005.

18. Convocation des Assemblées Générales des actionnaires

Tout Administrateur ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

19. Votes

Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

20. Année sociale

20.1 L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 31 décembre 2004.

20.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

21. Répartition des bénéfices

21.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

21.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

21.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

22. Dissolution, Liquidation

22.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

22.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

Titre VII.- Loi Applicable

23. Loi Applicable

La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Souscription et libération.

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les trente et une (31) actions comme suit:

1. STICHTING A. EUROPEAN CDO	30 actions
2. STICHTING TMF PARTICIPATIONS	1 action
Total: trente et une actions	31 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à mille huit cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateur pour une durée maximale de six (6) ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2010:

a) M. Hugo Neuman, administrateur, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

b) M. Marc Chong Kan, administrateur, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg et;

c) TMF CORPORATE SERVICES S.A., 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire pour la même période: L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

3. L'assemblée générale des actionnaires autorise le Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société à un ou plusieurs de ses membres.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes;

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2004, vol. 21CS, fol. 43, case 10. – Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2004.

J. Elvinger.

(059913.3/211/468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2004.

CAE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 61.397.

Décision de l'actionnaire unique

Il résulte de la décision de l'actionnaire unique de la société CAE INVESTMENTS, S.à r.l. prise en date du 14 mai 2004 pour les comptes annuels de 2003:

1. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et annexes pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2003.

2. La perte totale qui s'élève à un montant de USD 44.196,83 est affectée à la réserve légale.

3. Décharge des Gérants pour l'année 2003:

M. Paul G. Renaud

M. Joseph El Gammal

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAE INVESTMENTS, S.à r.l.

J. El Gammal

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05714. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059208.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

CEDEL INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Registered office: L-1258 Luxembourg, 14A, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 48.835.

In the year two thousand and four, on the thirtieth of June.
Before Maître Frank Baden, notary, residing at Luxembourg.

Was held:

The general meeting of shareholders of the public limited company («société anonyme») CEDEL INTERNATIONAL (the «Company») having its registered office at L-1258 Luxembourg, 14A, rue Jean-Pierre Brasseur, registered at the companies' register of Luxembourg under the number B 48.835, pursuant to a deed of the undersigned notary on the 26 September 1994, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 550 of 31 December 1994. The articles of incorporation have been amended several times and most recently on 5 April 2004, not yet published.

The meeting was opened at 11.00 a.m. with Miss Judith Robinson, Senior Corporate Counsel, residing in Grevenmacher in the chair,

who appointed as secretary Miss Sandra Schenk, employee, residing in Arlon.

The meeting elected as scrutineer Mister Alexis Tomas, accountant, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

1. Approval of the merger of CEDEL INTERNATIONAL and CLEARSTREAM INTERNATIONAL in accordance with the merger project dated 30 April 2004.

2. Contribution by the Company of all the assets and liabilities to CLEARSTREAM INTERNATIONAL.

3. Decision to proceed to a dissolution without liquidation of the Company.

4. Discharge to the directors.

5. Further matters.

II. - That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. - That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. - That the meeting represents the whole share capital, as a consequence the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

V. - That the provisions relating to mergers of the law of 10 August 1915, as amended, relating to commercial companies («LCC»), have been respected:

1. Publication of the merger project, established by the boards of directors of the merging companies, in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on 7 May 2004, that is more than one month before the day of the general meetings called to reach a decision on the merger project.

2. Drawing up of a written report by the boards of directors of each of the merging companies to explain and justify the merger project and, in particular, the share exchange ratio.

3. Drawing up of a report dated 27 May 2004 by an independent joint expert for the absorbed company and the absorbing company, namely KPMG AUDIT, appointed by a court order of 19 May 2004.

4. Filing of the documents required by article 267 LCC at the registered office of the companies one month before the day on which the general meetings are held in order for them to be examined by the shareholders.

A certificate testifying the filing of these documents shall remain attached to these minutes.

The general meeting, having discussed the merger project, unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The general meeting approves the merger project between the Company and the public limited liability company («société anonyme») CLEARSTREAM INTERNATIONAL, having its registered office in L-1855 Luxembourg, 40, avenue J.F. Kennedy (R. C. B 72.350), such as this merger project has been published and approved by the board of directors of the Company.

In accordance with article 266 LSC, the merger project was examined by KPMG AUDIT, réviseurs d'entreprises, Luxembourg, on 27 May 2004. A copy of this report remains attached to these minutes.

Second resolution

The general meeting of shareholders acknowledges that following the above mentioned resolution and the resolution to be taken by the absorbing company today, all assets and liabilities of the absorbed company shall be contributed to the absorbing company, without any exception, with effect as of 1 July 2004.

Third resolution

The general meeting acknowledges that following the agreeing resolutions of both merging companies, CEDEL INTERNATIONAL will be dissolved without liquidation and will cease to exist on 1 July 2004.

Fourth resolution

The general meeting of shareholders resolves to grant discharge to the current directors of the Company for the execution of their mandates.

Declaration

The undersigned notary, in accordance with article 271, paragraph 2 of the law of 10 August 1915, as amended, relating to commercial companies, declares to have verified the existence and the legality of the merger project and all other deeds and formal requirements imposed by law relating to the projected merger.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French version, the English version shall prevail.

Whereof, done and executed in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the date as above.

The deed having been read to the parties, all known by surname, usual first names, civil status and residence to the notary, the parties have signed this deed together with the notary.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille quatre, le trente juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CEDEL INTERNATIONAL, (la «Société»), ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 14A, rue Jean-Pierre Brasseur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 48.835, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 26 septembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 550 du 31 décembre 1994. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu en date du 5 avril 2004, non encore publié.

L'assemblée générale est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Madame Judith Robinson, Senior Corporate Counsel, demeurant à Grevenmacher,

qui désigne comme secrétaire Madame Sandra Schenk, employée privée, demeurant à Arlon.

L'assemblée générale choisit comme scrutateur Monsieur Alexis Tomas, comptable, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Approbation de la fusion de la société CEDEL INTERNATIONAL et de la société CLEARSTREAM INTERNATIONAL, en conformité avec le projet de fusion du 30 avril 2004.
2. Transfert par la Société de tous ses actifs et passifs à CLEARSTREAM INTERNATIONAL.
3. Décision de procéder à une dissolution sans liquidation de la Société.
4. Décharge à donner aux administrateurs.
5. Divers.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée générale, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

V. - Que les dispositions relatives aux fusions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales («LSC»), ont été respectées savoir:

1. Publication du projet de fusion établi par les conseils d'administration des sociétés qui fusionnent au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 7 mai 2004 soit plus d'un mois avant la date des assemblées générales appelées à se prononcer sur le projet de fusion.

2. Etablissement d'un rapport écrit par les conseils d'administration de chacune des sociétés qui fusionnent expliquant et justifiant le projet de fusion et en particulier le rapport d'échange des actions.

3. Etablissement d'un rapport daté du 27 mai 2004 par un expert indépendant commun pour la société absorbée et pour la société absorbante à savoir KPMG AUDIT nommé suivant une ordonnance du 19 mai 2004.

4. Dépôt des documents exigés par l'article 267 LSC au siège social des deux sociétés un mois avant la date de la tenue des assemblées générales en vue de leur inspection par les actionnaires.

Une attestation certifiant le dépôt de ces documents restera annexée aux présentes.

L'assemblée générale, après avoir discuté le projet de fusion, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale approuve le projet de fusion entre la Société et la société anonyme CLEARSTREAM INTERNATIONAL, ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 24, avenue J.F. Kennedy (R. C. B 72.350) tel que ce projet de fusion a été publié et approuvé par les organes de la Société.

Conformément à l'article 266 LSC, le projet de fusion a fait l'objet d'un examen de KPMG AUDIT, réviseur d'entreprises, Luxembourg, en date du 27 mai 2004. Une copie de ce rapport restera annexé aux présentes.

Deuxième résolution

L'assemblée générale constate que suite à la résolution ci-avant et de celle qui sera prise par la société absorbante en date de ce jour, l'intégralité du patrimoine de la société absorbée sera transférée à la société absorbante, tant activement que passivement, sans aucune exception, avec effet comptable au 1^{er} juillet 2004.

Troisième résolution

L'assemblée générale constate que suite aux décisions concordantes des deux sociétés qui participent à la fusion, CEDEL INTERNATIONAL sera dissoute sans liquidation et cessera d'exister à partir du 1^{er} juillet 2004.

Quatrième résolution

L'assemblée générale donne décharge aux administrateurs de la société pour l'exécution de leur mandat.

Constatation

Le notaire soussigné, conformément à l'article 271, alinéa 2, de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, sur les sociétés commerciales, déclare avoir vérifié l'existence et la légalité du projet de fusion et tous les autres actes et exigences formelles imposées par la loi en relation avec la fusion projetée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, état civil et demeure, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: J. Robinson, S. Schenk, A. Tomas, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, vol. 144S, fol. 24, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2004.

F. Baden.

(059472.3/200/155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

CLEARSTREAM INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 42, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 72.350.

In the year two thousand and four, on the thirtieth of June.

Before Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

Was held:

The extraordinary meeting of shareholders of the public limited company («société anonyme») CLEARSTREAM INTERNATIONAL (the «Company»), having its registered office in L-1855 Luxembourg, 42, avenue J.F. Kennedy, registered at the Companies' Register of Luxembourg under the number B 72.350, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary of 28 October 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1018 of 31 December 1999. The articles of incorporation have been amended several times and most recently on 25 November 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 95 of 30 January 2003.

The meeting was opened at 11.10 a.m. with Miss Judith Robinson, Senior Corporate Counsel, residing in Grevenmacher in the chair,

who appointed as secretary Miss Sandra Schenk, employee, residing in Arlon.

The meeting elected as scrutineer Mister Alexis Tomas, accountant, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

The bureau of the meeting thus constituted, the Chairman declares and asks the notary to state the following:

I. - That this extraordinary general meeting has the following agenda:

1. Approval of the merger of CEDEL INTERNATIONAL and CLEARSTREAM INTERNATIONAL, in accordance with the merger project of 30 April 2004.

2. Increase of the share capital of the Company by one hundred fifty-seven million nine hundred fifty-seven thousand six hundred euros (EUR 157,957,600.-) by issuing one million five hundred seventy-nine thousand five hundred seventy-six (1,579,576) shares with par value of 100.- euros (EUR 100.-) each, by contributing all the assets and liabilities of CEDEL INTERNATIONAL to the Company and allocation of new shares to the shareholders of CEDEL INTERNATIONAL.

3. Allocation of the merger premium.

4. Reduction of the Company's share capital by cancellation of 1,499,999 own shares held by the Company.

5. Amendment of article 5.1 of the articles of incorporation of the Company.

II. - That the shareholders present or represented, the representatives of the represented shareholders, and the number of shares they hold are indicated on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the share-

holders present, the representatives of the represented shareholders and the members of the board, shall remain attached to these minutes in order to be submitted to the formalities of registration. The proxies of the represented shareholders shall equally remain attached to these minutes, after having been signed in various ways by the parties.

III. - That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. - That the present general meeting, representing the entire share capital, has been regularly constituted and may validly deliberate, such as constituted, on all the items on the agenda.

V. - That the provisions relating to mergers of the law of 10 August 1915, as amended, relating to commercial companies («LCC»), have been respected:

1. Publication of the merger project, established by the boards of directors of the merging companies, in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, on 7 May 2004, that is more than one month before the day of the general meetings called to reach a decision on the merger project.

2. Drawing up of a written report by the boards of directors of each of the merging companies to explain and justify the merger project and, in particular, the share exchange ratio.

3. Drawing up of a report dated 27 May 2004 by an independent joint expert for the absorbing and absorbed companies, namely KPMG AUDIT, appointed by a court order of 19 May 2004.

4. Filing of the documents required by article 267 LCC at the registered office of the companies one month before the day on which the general meetings are held in order for them to be examined by the shareholders.

A certificate testifying the filing of these documents shall remain attached to these minutes.

The general meeting, after having discussed the merger project, unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The general meeting approves the merger project between the Company and the public limited liability company («société anonyme») CEDEL INTERNATIONAL, having its registered office in L-1258 Luxembourg, 14A, rue Jean-Pierre Brasseur (R. C. S. B 48.835), such as this merger project has been published and approved by the board of directors of the Company.

In accordance with article 266 LCC, the merger project was examined by KPMG AUDIT, réviseurs d'entreprises, Luxembourg, on 27 May 2004. This report remains attached to these minutes.

Second resolution

The general meeting resolves to increase the share capital by one hundred fifty-seven million nine hundred fifty-seven thousand six hundred euros (EUR 157,957,600.-) to bring it from its present amount of one hundred fifty million euros (EUR 150,000,000.-) to three hundred seven million nine hundred fifty-seven thousand six hundred euros (EUR 307,957,600.-) by issuing one million five hundred seventy-nine thousand five hundred seventy-six (1,579,576) new shares with par value of one hundred (100) euros each, to be paid up by the transfer of all the assets and liabilities of the company CEDEL INTERNATIONAL to the Company.

The new shares shall be issued to the shareholders of CEDEL INTERNATIONAL at the rate of one point seventy-eight thousand four hundred sixty-nine (1.78469) new shares of the absorbing company for one (1) share of the absorbed company.

As a consequence, one million five hundred seventy-nine thousand five hundred seventy-five (1,579,575) shares will be issued to DEUTSCHE BÖRSE AG for eight hundred eighty-five thousand sixty-nine (885,069) shares in CEDEL INTERNATIONAL plus cash of one thousand two hundred sixty-nine point ten euros (EUR 1,269.10), and one (1) new share to DEUTSCHE BÖRSE SYSTEMS AG plus cash of one thousand two hundred sixty-nine point ten euros (EUR 1,269.10).

The newly issued shares are in registered form and their registration in the names of the absorbed company's shareholders shall be made in the register of shareholders of the Company on 1 July 2004.

The merger entails rightfully and simultaneously the universal transfer between CEDEL INTERNATIONAL, the absorbed company, and CLEARSTREAM INTERNATIONAL, the absorbing company, as well as towards third parties, of all the assets and liabilities of the absorbed company to the absorbing company.

The transactions of the absorbed company are considered as complete on behalf of the absorbing company as of 1 July 2004.

Third resolution

The general meeting decides to allocate the difference between the value of the absorbed company and the par value of the shares issued by CLEARSTREAM INTERNATIONAL as consideration thereof up to twelve million five hundred fifty thousand euros (EUR 12,550,000.-) to a special reserve for net worth tax. The remaining difference shall be allocated to the share premium account.

Fourth resolution

As a consequence of the merger and of the subsequent increase of capital the Company has become owner of one million four hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (1,499,999) own shares.

The general meeting resolves to cancel the one million four hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (1,499,999) shares currently held by the Company and having a par value of one hundred euros (EUR 100.-) each and to reduce consequently the share capital of the Company by an amount of one hundred forty-nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred euros (EUR 149,999,900.-) from its current amount of three hundred seven million nine hundred fifty-seven thousand six hundred euros (EUR 307,957,600.-) down to one hundred fifty-seven million nine hundred fifty-seven thousand seven hundred euros (EUR 157,957,700.-).

Fifth resolution

The general meeting resolves to amend article 5.1 of the articles of incorporation of the Company to read as follows:
 «5.1. The Company has a share capital of one hundred fifty-seven million nine-hundred fifty-seven thousand seven hundred euros (EUR 157,957,700.-), divided into one million five hundred thousand seventy-nine thousand five hundred seventy-seven (1,579,577) shares with a par value of one hundred euros (EUR 100.-) each.»

Declaration

The undersigned notary, in accordance with article 271, paragraph 2 of the law of 10 August 1915, as amended, relating to commercial companies, has verified and testified by this document the existence of a merger project and all other deeds and formal requirements imposed by the Company relating to the projected merger.

Expenses

The expenses and remuneration to be borne by the Company as a result of this merger deed are estimated at 12,500.- euros.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by an French translation. On the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French version, the English version shall prevail.

Whereof the present was done and executed in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the date as above.

The deed having been read to the parties, all known by surname, usual first names, civil status and residence to the notary, the parties have signed this deed together with the notary.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille quatre, le trente juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CLEARSTREAM INTERNATIONAL (la «Société»), ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 42, avenue J.F. Kennedy, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 72.350, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 28 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1018 du 31 décembre 1999. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu en date du 25 novembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 95 du 30 janvier 2003.

L'assemblée générale est ouverte à 11.15 heures sous la présidence de Madame Judith Robinson, Senior Corporate Counsel, demeurant à Grevenmacher,

qui désigne comme secrétaire Madame Sandra Schenk, employée privée, demeurant à Arlon.

L'assemblée générale choisit comme scrutateur Monsieur Alexis Tomas, comptable, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Approbation de la fusion de CEDEL INTERNATIONAL et de CLEARSTREAM INTERNATIONAL, en conformité avec le projet de fusion du 30 avril 2004.

2. Augmentation du capital social de la Société de cent cinquante-sept millions neuf cent cinquante-sept mille six cents euros (EUR 157.957.600,-) par l'émission de un million cinq cent soixante- dix-neuf mille cinq cent soixante-seize (1.579.576) actions d'une valeur nominale de 100,- euros (EUR 100,-), par apport de tous les actifs et passifs de CEDEL INTERNATIONAL à la Société.

3. Affectation de la prime de fusion.

4. Réduction de capital par l'annulation des 1.499.999 actions propres détenues par la Société.

5. Refonte de l'article 5.1 des statuts.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée générale, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

V. - Que les dispositions relatives aux fusions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales («LSC»), ont été respectées savoir:

1. Publication du projet de fusion établi par les conseils d'administration des sociétés qui fusionnent au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 7 mai 2004 soit plus d'un mois avant la date des assemblées générales appelées à se prononcer sur le projet de fusion.

2. Etablissement d'un rapport écrit par les conseils d'administration de chacune des sociétés qui fusionnent expliquant et justifiant le projet de fusion et en particulier le rapport d'échange des actions.

3. Etablissement d'un rapport daté du 27 mai 2004 par un expert indépendant commun pour la société absorbée et pour la société absorbante à savoir KPMG AUDIT nommé suivant une ordonnance du 19 mai 2004.

4. Dépôt des documents exigés par l'article 267 LSC au siège social des deux sociétés un mois avant la date de la tenue des assemblées générales en vue de leur inspection par les actionnaires.

Une attestation certifiant le dépôt de ces documents restera annexée aux présentes.

L'assemblée générale, après avoir discuté le projet de fusion, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale approuve le projet de fusion entre la Société et la société anonyme CEDEL INTERNATIONAL, ayant son siège social à L-1258, 14A, rue Jean-Pierre Brasseur, Luxembourg, (R. C. S. B 48.835) tel que ce projet de fusion a été publié et approuvé par les organes de la société.

Conformément à l'article 266 LSC, le projet de fusion a fait l'objet d'un examen de KPMG AUDIT, réviseurs d'entreprises, Luxembourg, en date du 27 mai 2004. Ce rapport restera annexé aux présentes.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinquante-sept millions neuf cent cinquante-sept mille six cents euros (EUR 157.957.600,-) pour le porter de son montant actuel de cent cinquante millions euros (EUR 150.000.000,-) à trois cent sept millions neuf cent cinquante-sept mille six cents euros (EUR 307.957.600,-) par l'émission de un million cinq cent soixante-dix-neuf mille cinq cent soixante-seize (1.579.576) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, en rémunération du transfert de l'ensemble du patrimoine de la société CEDEL INTERNATIONAL à la Société.

Les nouvelles actions sont attribuées aux actionnaires de CEDEL INTERNATIONAL en raison de un virgule soixante-dix-huit mille quatre cent soixante-neuf (1,78469) actions nouvelles de la société absorbante pour une (1) action de la société absorbée.

Par conséquent, un million cinq cent soixante-dix-neuf mille cinq cent soixante-quinze (1.579.575) actions et mille deux cent soixante-neuf virgule dix euros (EUR 1.269,10) en espèces seront attribués à DEUTSCHE BÖRSE pour huit cent quatre-vingt-cinq mille soixante-neuf (885.069) actions dans CEDEL INTERNATIONAL, et une (1) nouvelle action et mille deux cent soixante-neuf virgule dix euros (EUR 1.269,10) en espèces à DEUTSCHE BÖRSE SYSTEMS AG.

Les actions nouvellement émises sont nominatives et leur inscription au nom des actionnaires de la société absorbée se fera au registre des actionnaires de la Société en date du 1^{er} juillet 2004.

La fusion entraîne de plein droit et simultanément la transmission universelle tant entre CEDEL INTERNATIONAL, société absorbée et CLEARSTREAM INTERNATIONAL, société absorbante qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée à la société absorbante.

Les opérations de la société absorbée seront considérées comme accomplies pour le compte de la société absorbante à partir du 1^{er} juillet 2004.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter la différence entre la valeur de la société absorbée et la valeur nominale des actions émises par CLEARSTREAM INTERNATIONAL à concurrence de douze millions cinq cent cinquante mille euros (EUR 12.550.000,-) à une réserve spéciale constituée pour l'impôt sur la fortune. La somme restante sera affectée au compte prime d'émission.

Quatrième résolution

Suite à la fusion et à l'augmentation ultérieure de capital, la Société est devenue propriétaire de un million quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (1.499.999) actions propres.

L'assemblée générale décide d'annuler les un million quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (1.499.999) actions propres de valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune actuellement détenues par la Société et de réduire en conséquence le capital social de la Société d'un montant de cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille neuf cents euros (EUR 149.999.900,-) pour le ramener de son montant actuel de trois cent sept millions neuf cent cinquante-sept mille six cents euros (EUR 307.957.600,-) à cent cinquante-sept millions neuf cent cinquante-sept mille sept cents euros (EUR 157.957.700,-).

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«5.1. Le capital social de la Société est fixé à cent cinquante-sept millions neuf cent cinquante-sept mille sept cents euros (EUR 157.957.700,-), représenté par un million cinq cent soixante-dix-neuf mille cinq cent soixante-dix-sept (1.579.577) actions avec une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Constatation

Le notaire soussigné, conformément à l'article 271, alinéa 2, de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, sur les sociétés commerciales, a vérifié et atteste par les présentes l'existence du projet de fusion et tous les autres actes et exigences formelles imposées à la Société par la fusion projetée.

Evaluation des frais

Les frais et rémunération que la Société devra supporter en raison du présent acte de fusion sont évalués à 12.500,- euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, état civil et demeure, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: J. Robinson, S. Schenk, A. Tomas, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, vol. 144S, fol. 24, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2004.

F. Baden.

(059466.3/200/233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

CLEARSTREAM INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 42, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 72.350.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(059469.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

AURA HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 29.092.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04367, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(059097.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

TITAN, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 83.613.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04368, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(059098.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

IFIL INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 47.964.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juin 2004

Monsieur Daniel J. Winteler, administrateurs de sociétés, Corso G. Matteotti, 26, I-10121 Turin et Monsieur Siegfried Maron, Administrateur de sociétés, Voltastrasse 61, Ch-8044 Zurich sont nommés administrateurs supplémentaires de la société à compter de la date de la présente assemblée. Leur mandat viendra arrivera à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2006.

Certifié sincère et conforme

IFIL INVESTISSEMENTS S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05557. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059280.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

INDUGEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.
R. C. Luxembourg B 17.935.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01419, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2004.

COMMERZBANK INTERNATIONAL S.A.

Dr. B. Weber / S. Schwickerath

(059100.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

HANDELSGEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.
R. C. Luxembourg B 17.934.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01414, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2004.

COMMERZBANK INTERNATIONAL S.A.

Dr. B. Weber / S. Schwickerath

(059108.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

GOUDERIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 73.735.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS05096, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Signature.

(059111.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

FRAMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4973 Dippach, 161, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 78.860.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05370, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour FRAMAR S.A.

Signature

(059114.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

EUROCOST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 1B, boulevard Pierre Dupong.
R. C. Luxembourg B 67.591.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05372, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour EUROCOST INTERNATIONAL, S.à r.l.

Signature

(059116.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

TECHNI CONCEPT MENUISERIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4280 Esch-sur-Alzette, 60, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.846.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour *TECHNI CONCEPT MENUISERIE S.A.*

Signature

(059117.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

SYMAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5540 Remich, 28, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 65.375.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05384, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour *SYMAS S.A.*

Signature

(059121.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

BENELUX CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 75.195.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS06062, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2004.

Signature.

(059161.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

DEMO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.

R. C. Luxembourg B 54.399.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 28 juin 2004, du rapport et de la résolution du Conseil d'Administration de la société DEMO HOLDING S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 2003.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.,

M. E. Macellari

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2003:

EURAUDIT, S.à r.l.

2) La perte qui s'élève à EUR 145.360,42 est reportée. L'Assemblée décide de distribuer un dividende de EUR 800.000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DEMO HOLDING S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05736. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059199.2//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

GULLWING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 63.022.

La société a été constituée en date du 8 janvier 1998 par acte passé par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 330 du 11 mai 1998, modifiée suivant acte passé par-devant le même notaire, en date du 19 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 248 du 2 mars 2004.

Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2004

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société GULLWING S.A. tenue au siège social en date du 8 juin 2004, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 2003.

1. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 ainsi que des rapports de gestion et du commissaire aux comptes.

2. Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs (Monsieur Carlos Cosido, BOULDER TRADE Ltd et COSTALIN Ltd) ainsi qu'au commissaire aux comptes (FIDUCIAIRE FIBETRUST) pour l'exercice de leurs fonctions respectives pour le bilan clôturant au 31 décembre 2003.

3. La perte au 31 décembre 2003, de EUR 443,00 est reportée à nouveau.

4. Après la perte de la totalité du capital social les actionnaires sur base de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et telle que modifiée par après ont décidé à l'unanimité de continuer l'exploitation de la société.

5. Sont nommés aux postes d'administrateur (leurs mandats prendront fin à l'assemblée générale qui se tiendra en 2005):

- Monsieur Carlos Cosido, Madrid, 1-23A, C. Romero, Robledo
- BOULDER TRADE Ltd, Tortola BVI, Wickham's Cay, Road Town
- COSTALIN Ltd, Tortola BVI, Wickham's Cay, Road Town

6. Est nommée au poste de commissaire aux comptes (son mandat prendra fin à l'assemblée générale qui se tiendra en 2005):

FIDUCIAIRE FIBETRUST, 38, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GULL WING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03303. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059124.3/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

RIVIERA IMMO INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 92.797.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS06053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2004.

Signature.

(059169.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2004.